

Saint-Maurice

INFO

{JUILLET - AOÛT 2018}

www.ville-saint-maurice.com • <http://www.facebook.com/VilledesaintMaurice> • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>



Un monument en hommage à Eugène Delacroix

SOMMAIRE

◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

◇ À LA UNE



P.6-7

◇ FÊTE DES SPORTS



P.12

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7

Sécurité / 8-9

Solidarité / 10

Animations jeunes / 11

Fête des sports / 12

Culture / 13

Paroles d'élus / 14

Infos pratiques / 15

VOS RENDEZ-VOUS

QUARTIER D'ÉTÉ
jusqu'au 13 juillet
Place Montgolfier

FÊTE NATIONALE – FEU D'ARTIFICE
14 juillet

22h30 – Quai Fernand Saguet près du pont de Charenton

FORUM DES ASSOCIATIONS
8 septembre

14h – Mini-stade face au centre sportif
9 avenue de la Villa Antony

Saint-Maurice INFO :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**,
55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Claire Huere.

Photographes : Fotolia - Service Communication, J.P. Le Nai, M. Guéron.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne





Lors des réunions publiques que j'ai tenues à la fin de l'année dernière et au cours des permanences d'élus sur le terrain, les menaces sur la sécurité des biens et des personnes sont apparues comme un véritable sujet d'inquiétude. Saint-Maurice, même si elle est préservée des violences dont sont victimes les populations d'autres villes, n'en est pas pour autant une oasis de tranquillité. Trop d'actes d'incivilité viennent perturber notre vie quotidienne. Et cet incivisme nourrit à juste titre l'attente que vous exprimez en matière de sécurité.

La sécurité, c'est d'abord une question de volonté et de moyens. Ceux de la ville bien sûr, et nous ne lésinons pas en terme d'effectifs de police municipale, d'équipements, de sécurisation des bâtiments, de video-protection, et même d'armement de nos agents. Je veux qu'elle soit encore plus présente dans nos rues, qu'elle aille encore plus à votre rencontre et nous y travaillons.

Les moyens nécessaires sont aussi, bien évidemment, ceux de l'État. Au motif que notre circonscription est « calme » comparée à d'autres, il doit arrêter de réduire les forces disponibles de notre commissariat. Nous nous battons pour que des renforts lui soient affectés et éviter toute décision qui, d'une manière ou d'une autre, remettrait son existence même en question. De ce point de vue, j'ai besoin de votre mobilisation : je compte sur vous pour signer et faire signer la pétition qu'avec Charenton-le-Pont, nous avons lancée sur Internet.

Car la sécurité de chacun passe par la vigilance de tous. Lors de la réunion publique consacrée à la sécurité à laquelle je vous ai conviés le 14 juin, vous avez pu vous exprimer mais aussi entendre de précieux conseils de la part des spécialistes de la Police nationale. Vous avez pu mesurer combien les signalements de comportements suspects pouvaient être déterminants, même si ces dossiers exigent parfois beaucoup de patience avant qu'ils n'aboutissent. Oui, chacun de nous a son rôle à jouer !

Sur tous ces sujets, je prendrai de nouvelles initiatives pour améliorer prévention, surveillance et intervention en parfaite coordination avec les représentants de la police et de la justice, mais aussi les bailleurs sociaux et le monde éducatif au sein d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance que le Conseil municipal vient de créer à l'unanimité. Car s'il y a une chose qui ne changera jamais, c'est notre détermination.

Bel été à tous !

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

L'école est finie !

Fin juin, Igor Semo a remis à tous les CM2 de la Ville un dictionnaire/atlas et un «Petit abécédaire de la Grande Guerre» afin de célébrer la fin de l'école élémentaire et le passage au collège. Il était accompagné d'Hélène Coupé, maire-adjoint chargé de la vie citoyenne et de la médiation, et de Philippe Bourdajaud, maire-adjoint chargé de la vie scolaire. Bravo et bonnes vacances à tous !



Vernissage en plein air

La nouvelle exposition de la photographe mauritienne Laurence Dujancourt a été inaugurée dimanche 3 juin sur les grilles des Hôpitaux de Saint-Maurice en présence de notre maire, Igor Semo, de Nathalie Peynegre, la directrice des Hôpitaux, et de Christian Cambon, notre sénateur. Il s'agit d'une galerie de portraits des habitants et des commerçants du quartier du Plateau. Vous pourrez les admirer tout l'été.

RDV CITOYEN

Club de lecture

Toute l'année scolaire, une fois par mois, Sandrine et Sylvie, bibliothécaires des médiathèques de Saint-Maurice, et Eléonore, documentaliste au CDI du collège Nocard, ont organisé un *Club Lecture*. Saluons ces rencontres qui auront été des moments fort attendus par les collégiens de 6^e et de 5^e, conviviaux et ludiques autour des livres et des mots.



Le Colisée en fête

Samedi 16 juin, la Résidence Colisée *Le Val d'Osne* a organisé une journée festive sur le thème des années folles. Les équipes, déguisées pour l'occasion et accompagnées d'un jazzman, ont proposé des jeux dont le gros lot était un dîner croisière sur la Seine. Igor Semo et Krystina Béhête se sont joints à eux pour le déjeuner. Saluons cette initiative sympathique qui réunit familles, résidents et personnel tous les deux mois.

Un monument en l'honneur d'Eugène Delacroix

Igor Semo a inauguré le Monument Eugène Delacroix samedi 30 juin en présence de Michel Herbillon, député et donateur sur sa réserve parlementaire pour la réalisation de cette stèle. Étaient également présents, Christian Cambon, notre sénateur, et Dominique de Font-Réaulx, Conservateur général au musée du Louvre et directrice du musée Delacroix. Après plusieurs mois de chantier pour façonner ces 4 tonnes de granit, restaurer, mouler le buste et les attributs en bronze, puis poser le tout à 5 mètres de hauteur, le buste du peintre trouve une place de choix face au Bois de Vincennes, dans cet écrin de verdure qu'est le square du Val d'Osne.



Journée du Développement Durable

Vous étiez nombreux au nouveau rendez-vous citoyen proposé par Hélène Coupé, maire adjoint en charge de la vie citoyenne et de la médiation, samedi 16 juin sur les bords de Marne. La journée a commencé par un grand nettoyage collectif, deux groupes partis respectivement de la mairie et du collège se sont rejoins au chalet où se déroulait le reste des activités. Des stands et des animations ont sensibilisé petits et grands sur l'écologie dans notre vie quotidienne. Plus de 80 kilos de déchets ont ainsi été collectés!

EN BREF

Challenge citoyen : les inscriptions sont ouvertes !

Cet appel à initiatives citoyennes vous invite à proposer des micro-projets sur le thème « Ville connectée et lien social » afin d'améliorer le Vivre Ensemble, créer du lien social et développer la solidarité par le biais de nouveaux réseaux.

Exemples d'initiatives : jardin partagé, co-voiturage, troc, kermesse de quartier...

Dossier d'inscription sur le Portail citoyen (<https://gru.saint-maurice.fr>), en téléchargement sur le site de la Ville (www.ville-saint-maurice.com) ou à retirer auprès de l'accueil famille (1^{er} étage de la Mairie).

Feu d'artifice du 14 juillet

Les Villes de Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Charenton-le-Pont s'associent pour vous présenter un spectacle pyrotechnique pour la fête nationale. Rendez-vous **samedi 14 juillet à 22h30** sur les bords de Marne, quai Fernand Saguet pour le grand feu d'artifice sur le thème de l'extraordinaire Jules Verne.

Travaux d'été dans les écoles

- **Groupe scolaire Gravelle, maternelles Centre, Delacroix et Sureaux** : installation de films occultants sur les fenêtres et de protections murales pour l'affichage.

- **Maternelle du Plateau** : réhabilitation de la salle du périscolaire, peinture du plafond du préau, remplacement des stores extérieurs, remplacement de la fontaine à eau.

- **Maternelle Gravelle** : installation d'abris à vélos, installation de porte-manteaux et de cimaises dans un couloir, protections d'angle dans la cour.

- **Élémentaire Gravelle** : remplacement de l'éclairage dans le préau du périscolaire, nettoyage et peinture de l'escalier extérieur.

- **Élémentaire Centre** : réhabilitation intérieure de l'aile des CP, protection murale dans les escaliers près du réfectoire, renforcement et réglage des sonneries.

Initiative citoyenne : une habitante du quartier Montgolfier se bat contre les mégots

Nathalie Costard habite quartier Montgolfier près du canal. Chaque jour des dizaines de mégots se retrouvaient dans le jardin de sa résidence de part et d'autre du porche d'entrée, là où s'abritent les passagers de l'arrêt de bus Kennedy lorsqu'il pleut...



Pour aider sa voisine lassée de découvrir des mégots tous les matins dans l'herbe devant ses volets, elle a eu l'idée toute simple de fabriquer un cendrier à l'aide d'une boîte de conserve et de le mettre à la disposition des passants.

L'effet sera immédiat : désormais plus de mégot au sol ! Avec la gardienne, elles ont décidé d'en mettre également à différents endroits pour ne plus gâcher leur pelouse. Bravo et merci pour cette initiative citoyenne et écologique.

Rappelons qu'un mégot de cigarette jeté dans la nature met de 1 à 5 ans à disparaître. Contrairement à une idée reçue, les mégots ne sont pas biodégradables, la matière première ne disparaît pas mais se dilue au contact de l'eau ou du sol libérant ses composants toxiques. À lui seul, un mégot peut polluer 500 litres d'eau. Dans le monde, 137 000 mégots sont jetés par terre chaque seconde, soit 4500 milliards en un an ! Pensez-y avant de jeter votre prochaine cigarette...

Les
échos
du



Christian Cambon
rencontre le Pape François



Christian Cambon a eu l'immense honneur d'accompagner le Président de la République au Vatican pour l'audience que Sa Sainteté le Pape François lui a accordée.

Il a également assisté à la prise de possession symbolique du Président Macron de sa stalle en tant que Chanoine de la Basilique de Saint-Jean-de-

Latran. Il respecte ainsi une tradition qu'ont honorée tous les chefs d'État français depuis Henri IV (sauf François Mitterrand et François Hollande).

Le Capitole : la commission extramunicipale est lancée

Le 18 juin dernier, Igor Semo a réuni la Commission extramunicipale consacrée au projet culturel du Capitole.

Composée de Mauritiens volontaires (riverains, membres de l'Association pour la renaissance du Capitole, professionnels du cinéma et représentants du monde éducatif) et d'élus de Saint-Maurice et de Charenton, cette dernière sera amenée à participer à la préfiguration de la renaissance du cinéma à Saint-Maurice.



Lors de cette séance d'installation, les membres de la Commission ont pris connaissance de l'étude du marché cinématographique exposant la viabilité du projet. **Le bâtiment abritera 2 salles de 180 et 100 places et devra proposer une programmation généraliste qui s'équilibre entre cinéma grand public et Art et Essai.**

Les membres se sont répartis en 4 groupes de travail afin d'aborder le rayonnement et l'attractivité du cinéma de proximité, l'école et le cinéma, la ligne éditoriale du cinéma et le cinéma de demain (promotion de jeunes talents). Leurs propositions sont attendues pour la fin de l'année.

EN BREF

Autolib' : un arrêt progressif du service

Le 25 mai dernier, le groupe Bolloré a engagé par courrier la procédure de résiliation du contrat Autolib'. Les élus locaux, réunis le jeudi 21 juin en Conseil syndical, ont confirmé cette résiliation.

Le service Autolib' s'arrêtera progressivement d'ici au 31 juillet.

Les abonnés seront informés par le groupe Bolloré de la fermeture des stations et du retrait des voitures qui interviendront graduellement. L'entreprise a par ailleurs annoncé que le mois de juillet sera offert aux abonnés Premium, tandis que les mensualités suivantes ne seront pas facturées. Les abonnements ne seront pas reconduits.

État Civil : de nouveaux horaires à compter du mois de septembre

Dans le but d'améliorer l'accueil du public, la Ville élargit les horaires pour le dépôt et retrait des cartes nationales d'identité et passeports à compter du mois de septembre 2018.

En dehors des horaires habituels, vous pourrez désormais obtenir un rendez-vous le jeudi (hors vacances scolaires) en soirée jusqu'à 19h et un samedi matin par mois.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service des Affaires Générales au 01 45 18 82 24.

Guide des sports 2018/2019

Retrouvez toutes les activités proposées par le service des sports dans le guide « Infos sports » à paraître très prochainement. **Les inscriptions pour l'année scolaire 2018/2019 débuteront le 1^{er} septembre au Centre sportif.** Pour ceux qui ne sauraient pas encore quelle activité choisir, assistez du 17 au 22 septembre à la Semaine du Sport pour découvrir et tester les différentes disciplines proposées.



Galerie des Arcades : les travaux démarrent le 23 juillet

La galerie commerciale située sous les Arcades, rue du Maréchal Leclerc, va subir une rénovation complète. Pose d'un nouveau sol en carrelage antidérapant, réfection de l'éclairage et peinture sont au menu des travaux qui débuteront **le 23 juillet pour une durée de 4 semaines.** Cette rénovation devrait permettre de redynamiser ce passage très fréquenté par les Mauritiens.

Montant des travaux : 500 000 € TTC



Quartier d'été
des animations
pour toute la famille
jusqu'au 13 juillet!



Plus que quelques jours pour profiter des animations estivales sur la place Montgolfier.

En famille ou entre amis, venez partager des moments de détente et de loisirs autour des nombreuses animations prévues : jeux et structures gonflables, transats, animations musicales, etc.



Sécurité, tous concernés

Préoccupation importante des Mauritiens, la sécurité est un enjeu majeur pour la Ville et fait l'objet de toutes les attentions. Si les Polices municipale et nationale tiennent un rôle prépondérant pour assurer la tranquillité des habitants, la sécurité est aussi l'affaire de tous. Elle passe par l'adoption de comportements citoyens dans la vie de tous les jours. Les incivilités, même minimales, nuisent à la qualité de vie de chacun et suffisent parfois à maintenir un sentiment d'insécurité : respecter le code de la route, stationner son véhicule sur des places prévues à cet effet ou encore apprendre aux enfants à emprunter les passages piétons... autant de petits gestes qui peuvent paraître anodins pour certains, mais qui augmentent le bien vivre ensemble.

La Ville crée son **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**

Soucieuse de conduire une politique volontariste de prévention de la délinquance, la municipalité crée son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Présidé par le Maire, il réunit le Préfet et le Procureur de la République, le Président du conseil départemental, les représentants des services de l'État, les bailleurs sociaux, les associations de locataires et les organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques...

La sécurité des citoyens et la tranquillité publique ne peuvent être assurées de façon durable sans une action collective coordonnée des différents acteurs de la sécurité et de la prévention. Le CLSPD est l'outil qui favorise les échanges d'informations entre tous ces acteurs et permet de concrétiser ce travail collectif par des actions sur le terrain.

La première assemblée plénière sera organisée à la rentrée.

Vidéoprotection : 60 caméras pour une ville plus sûre

Attentive à la tranquillité et à la sécurité publiques sur son territoire, la commune poursuit ses efforts pour s'équiper en caméras de vidéoprotection. **60 caméras disposées de façon stratégique, filment 24h/24h et 7j/7j notamment et prioritairement aux abords des lieux publics.** Les caméras sont pilotées depuis le Centre de Supervision Urbain, situé à l'hôtel de Police municipale, qui reçoit et enregistre les images.



Réunion publique d'information sur le thème de la **prévention et de la sécurité**

Le 14 juin dernier à l'école des Sureaux, notre Maire, Igor Semo, Laurent Piquet, Commandant de la Police nationale du Commissariat de Charenton et la Police municipale ont animé une réunion publique sur le thème de la prévention et de la sécurité. Des conseils concrets ainsi que les bonnes pratiques à adopter chez soi et à l'extérieur ont été prodigués aux nombreux Mauritiens présents. À l'invitation du Maire, le Commandant avait participé à la réunion publique du quartier Montgolfier.



VOICI QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE SÉCURITÉ

Protégez-vous dans la rue

- Répartissez vos papiers et trousseaux de clés dans différentes poches, de préférence intérieures.
 - En cas de retrait d'argent dissimulez aussitôt vos espèces.
 - Sur le trottoir, marchez de préférence face aux voitures, hors des zones d'ombre, en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée.
 - Si vous vous sentez suivi, entrez dans un lieu animé ou rapprochez-vous d'autres passants.
 - En cas d'agression, n'opposez aucune résistance : votre vie est plus précieuse que vos valeurs.
- Appelez au secours et notez le signalement de vos agresseurs et les caractéristiques des véhicules utilisés.

Protégez-vous à votre domicile

- Ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... confiez-les à une personne de confiance.
- Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité ou des policiers se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par «https».

Défendons notre commissariat !

Les Maires de Saint-Maurice et de Charenton ont manifesté samedi 9 juin devant le commissariat de Charenton en compagnie de Christian Cambon et Laurent Lafon, Sénateurs, de Michel Herbillon, Député, et de nombreux conseillers départementaux et régionaux, pour protester contre le projet de mutualisation des effectifs de la police nationale qui conduirait à la fermeture de ce service public de proximité la nuit.

Les élus vous invitent à soutenir l'action commune en signant la pétition sur [change.org](https://www.change.org) destinée au Ministre de l'intérieur Gérard Collomb.

<https://www.change.org/p/gérard-collomb-mobilisons-nous-pour-le-commissariat-de-charenton-saint-maurice>

Ce mouvement de protestation a été initié le 28 février 2018 à Charenton à l'occasion d'une rencontre de l'Association des maires du 94. Les Maires des villes concernées par des projets de mutualisation des équipes de policiers dans le Val-de-Marne considèrent en effet que cette stratégie est incohérente et inefficace au regard des finalités initiales à savoir remettre des effectifs sur la voie publique, et qu'elle ne permettra pas à l'État d'assurer correctement cette fonction régalienne qu'est la sécurité des citoyens.



Opération Tranquillité Vacances



L'Opération Tranquillité Vacances vous permet de bénéficier durant votre absence, sur simple inscription, de passages fréquents à votre domicile de la Police municipale ou nationale avec vérification régulière des parties communes, des portes et des fenêtres. Mis en place à l'origine lors des vacances scolaires, ce dispositif est désormais opérationnel toute l'année.

Inscription sur www.ville-saint-maurice.fr ou à l'accueil de la Police municipale
(47 rue du M^{al} Leclerc)
Plus de renseignements : 08000 94410

Agenda



Pique-nique

Mercredi 11 juillet

Rencontre et échange intergénérationnels entre les seniors et les enfants de Saint-Maurice sur les Bords de Marne.

Prévoir un plat à partager.

Sur inscription au 01 45 18 80 57

Départ du car à 11h

Sortie

Jeudi 12 juillet

Guinguette

Bienvenue chez Gégène, la guinguette des bords de Marne à Joinville-le-Pont.

Déjeuner suivi d'un après-midi dansant.

Participation sur inscription : 15€

Départ du car à 11h

Inter-résidences

Mardi 17 juillet

Les Raisins Bleus

Journée découverte inter-résidences à Villiers-sur-Marne ! Déjeuner au restaurant de la résidence avec au programme des cours de danse, aquagym et jeux suivis d'un « entracte gourmand ».

Participation sur inscription : 25€

Départ du car à 11h

Visite

Mardi 24 juillet

Château de Monte-Cristo

Dans un superbe parc aménagé à l'anglaise, se dresse à Port-Marly, le château de Monte-Cristo, extraordinaire « folie » d'Alexandre Dumas. Déjeuner suivi de la visite guidée du château.

Participation sur inscription : 39€

Départ du car à 9h30

Car pour le cimetière

Mercredi 18 juillet

Départ à 14h

Arrêt « Pont de Charenton »

Adieu Sœur Thérèse



Sœur Thérèse L'Yvonnet s'est éteinte. Saint-Maurice info rend hommage à cette grande dame présente dans le cœur de nombreux Mauritiens.

Sœur Thérèse est née à Pléhedel le 2 octobre 1930. Elle avait 4 ans quand son père marin périt en mer. Très vite son caractère se forge pour faire face aux

événements et partout où elle passera, elle sera reconnue comme une femme battante et courageuse qui va jusqu'au bout de ce qu'elle entreprend. Sa carrière professionnelle se fera dans l'enseignement. Directrice d'école primaire dans la Sarthe, elle exigera des élèves et du personnel le meilleur.

De santé fragile, elle combattra là aussi pour répondre au mieux à la mission qui lui est confiée. Son envoi à Madagascar en 1996, à l'âge de la retraite, sera pour elle un temps béni. Ankasina deviendra son trésor et sa joie. Elle se battra là encore pour obtenir des fonds et poursuivre la mission des Sœurs de la Providence arrivées sur ce terrain quelques années plus tôt. **C'est à cette époque que les Mauritiens font sa connaissance et créent des liens avec le centre Betania d'Ankasina, un quartier pauvre de Tananarive.** Elle reviendra définitivement en France en 2007 pour raison de santé mais continuera d'aider les enfants à distance comme ici sur la photo prise en 2014 lors de la Semaine Bleue où elle tient un stand à leur profit.

Sœur Thérèse s'est éteinte le 9 juin 2018 et repose en cette terre des Côtes d'Armor si chère à son cœur.

Toutes nos pensées vont à sa famille et à sa congrégation.

Sœur Thérèse, c'était un être exceptionnel comme on en rencontre rarement. A Madagascar elle a fondé un centre d'accueil pour les enfants les plus déshérités à qui elle a donné à manger, des soins et beaucoup d'affection. C'est grâce à elle que j'ai pu à l'époque engager la ville dans un soutien actif à cette association. C'est sûrement une de nos plus belles actions de solidarité. Gardons précieusement sa mémoire.

Christian Cambon

Décès d'un bienfaiteur de la ville

Serge CAS est décédé chez lui aux Jardins d'Arcadie le 15 juin dernier à l'âge de 92 ans.

Serge Cas aura été très généreux avec sa ville en ayant régulièrement fait des donations à Saint-Maurice. Il a contribué au financement des travaux de remise en état de la crèche Delacroix suite à des dégradations en 2006, aidé à l'achat d'un nouveau car ou encore fait des dons aux CCAS. La Ville salue son bienfaiteur et le remercie une dernière fois.



Figure légendaire parmi nos seniors de Saint-Maurice, Serge Cas vient de nous quitter. Resté seul et sans enfant après le décès de son épouse il avait fait don de ses biens à notre ville qui s'était particulièrement occupée de lui. Cela nous avait permis d'acquérir notamment le car qui transporte nos enfants chaque jour et nos seniors. Un immense merci à ce grand monsieur que nous n'oublierons pas...

Christian Cambon

Rentrée 2018 – 2019 : ce qu'il faut retenir pour une reprise réussie



Après une vaste consultation de la communauté éducative, la Ville de Saint-Maurice s'est prononcée pour le retour de la semaine de 4 jours d'enseignement. À compter du 3 septembre 2018, la semaine scolaire se déroulera comme suit :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis la classe débutera à **8h30** et se terminera à **16h30**.
- Le mercredi sera un jour sans école et la Ville organisera des accueils de loisirs en journée complète de **7h30 à 18h30**.

Inscriptions périscolaires

À compter du **9 juillet 2018**, vous pourrez procéder à l'inscription de votre enfant pour le périscolaire et les accueils de loisirs :

- en téléchargeant le dossier sur le site de la Ville www.ville-saint-maurice.com et en cliquant sur « inscriptions périscolaires »,
- en retirant un dossier dans l'un des différents accueils de loisirs ou à la mairie, au sein de la Direction de la Famille du Jumelage (située au 1^{er} étage de la mairie).

Si vous avez déjà inscrit votre enfant en ligne les années précédentes et indiqué votre courriel, vous disposez d'un identifiant afin de vous connecter. Sinon, vous devrez contacter le pôle famille au 01 45 18 82 78.

Nouvelles modalités de réservation

À compter du **20 août 2018** il sera indispensable de réserver les prestations en ligne via le portail famille pour l'ensemble des jours souhaités, quelle qu'en soit la fréquence.

- Pour la restauration scolaire, les accueils de loisirs, les accueils périscolaires et les études, la réservation devra s'effectuer au plus tard **3 jours** avant le jour de fréquentation souhaité.
- Pour les vacances scolaires, la réservation devra s'effectuer en amont de chaque période jusqu'à **15 jours** avant (8 jours avant pour toute modification ou annulation).

Les familles ne possédant pas d'outil informatique pourront s'adresser à la Direction de la Famille et du Jumelage, dans les délais impartis, afin de procéder à la réservation ou à l'annulation des jours de fréquentation des activités.



Direction de la Famille et du Jumelage

animation@ville-saint-maurice.fr - 01 45 18 82 78 - Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

EN BREF

Vacances sportives



Le service municipal des sports propose aux enfants âgés de 6 à 11 ans trois stages d'une semaine du **9 au 27 juillet** sur le thème des sports de plein air. Retrouvez tout le programme sur le site rubrique sport. Tarifs pour les Mauritiens 68,75 € la 1^{ère} semaine, 63,95 € la 2^{ème} et 61,55 € la 3^{ème}.

Renseignements : 01 45 18 82 50

Les tablettes prennent vie !



Mercredi 18 juillet de 14h à 16h, viens découvrir deux manières de faire vivre une tablette ! La première permettra de faire apparaître des hologrammes en 3D et la seconde animera comme par magie tes coloriages. Pas besoin d'être un scientifique pour venir, juste un peu de curiosité suffira !

À partir de 6 ans, inscription obligatoire dans la limite des places disponibles.

Médiathèque Eugène Delacroix
29 rue du Maréchal Leclerc
01 45 18 81 71

Venez découvrir les formations aux métiers de l'automobile

Le Centre de Formation par l'Apprentissage JC Andrieu vous propose de découvrir les différentes filières des métiers de l'automobile le **mercredi 19 septembre 2018**.

01 41 79 16 90 ou sur www.aforpa.fr
CFA AFORPA 150-156, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

La piste aux étoiles – fête des sports 2018



Retrouvez plus de photos sur www.ville-saint-maurice.com rubrique photothèque...

Conservatoire Olivier Messiaen : Inscriptions pour l'année 2018 - 2019



Disciplines enseignées : piano – orgue – violon – violoncelle – guitare – flûte traversière – hautbois – clarinette – saxophone – cornet – trompette – batterie – percussion – formation musicale – éveil musical – chant – chant choral – atelier lyrique – atelier improvisation – ensembles instrumentaux – art dramatique.

Vendredi 7 septembre

- De 15h30 à 19h30 : inscriptions en formation musicale 1^{er} cycle 2^e année (D2) et 1^{er} cycle 3^e année (P1).

Samedi 8 septembre

- De 9h à 12h30 : inscriptions en formation musicale 2^e cycle 2^e année (E2), 2^e cycle 3^e année (M), 3^e cycle 1^{ère} année (FE), les anciens élèves adultes et les élèves qui ont terminé leur formation musicale.

- De 10h à 12h30 : inscriptions en art dramatique (anciens élèves).

Lundi 10 septembre

- De 15h30 à 19h30 : inscriptions en formation musicale 1^{er} cycle 4^e année (P2), 2^e cycle 1^{ère} année (E1) et les anciens élèves adultes.

Mardi 11 septembre

- De 15h30 à 19h30 : inscriptions en éveil musical 1 (4 ans), éveil musical 2 (5 ans), éveil musical 3 (6 ans) et des nouveaux élèves adultes pour toutes les disciplines musicales.

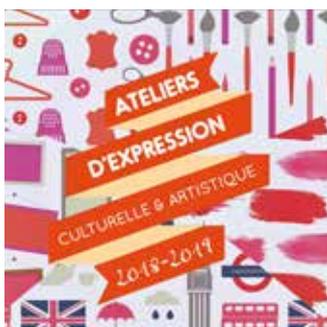
- De 17h30 à 19h30 : inscriptions en art dramatique (nouveaux élèves).

Mercredi 12 septembre

- De 10h à 12h et de 15h30 à 19h30 : inscriptions en formation musicale 1^{er} cycle 1^{ère} année (D1), des nouveaux élèves enfants pour toutes les disciplines musicales.

L'inscription (mais pas le choix des horaires) pour les cours instrumentaux sera enregistrée le même jour que l'inscription à la formation musicale.

> Reprise des cours le lundi 17 septembre 2018.



Les ateliers culturels et artistiques

6 ateliers pour vous divertir et développer votre créativité le temps d'une saison : aquarelle, anglais, arts plastiques, couture, dessin et encadrement. Les inscriptions se font à partir du 3 septembre 2018 aux médiathèques Eugène Delacroix et Montgolfier.

Les cours commencent la semaine du 17 septembre 2018 aux jours et horaires prévus pour l'année.

Renseignements : 01 45 18 81 71 - www.ville-saint-maurice.com

PROGRAMMATION THÉÂTRE DU VAL D'OSNE 2018 - 2019

Samedi 13 octobre 2018 à 20h

Une diva à Sarcelles

Comédie musicale

Samedi 1^{er} décembre 2018 à 20h

Maria Dolorès et Amapola Quartet

Concert - Humour

Samedi 19 janvier 2019 à 20h

Antonia de Rendinger... Moi jeu !

Humour

Samedi 16 février 2019 à 20h

Marion Rampal

Concert de jazz

Samedi 23 mars 2019 à 20h

L'histoire d'une femme

Théâtre

Samedi 25 mai 2019 à 20h

Le roman de Monsieur Molière

Théâtre

2018

2019

Les 20Heures du TVO



Théâtre du Val d'Osne



PARENTHÈSE MUSICALE

Faites une pause à la médiathèque Delacroix le temps d'un concert donné par les flutistes du conservatoire **mercredi 25 juillet 2018 à 16h.**

Médiathèque Eugène Delacroix
29 rue du Maréchal Leclerc

Une rentrée scolaire sous le signe du renouveau

Lors de l'année scolaire qui vient de se terminer, la communauté éducative de Saint-Maurice a décidé, dans le cadre d'une réelle concertation, du retour à la semaine de quatre jours pour la rentrée de septembre prochain.

Les excellentes relations entre les différents partenaires que sont les enseignants, les parents, les services et élus de la ville ne peuvent masquer les froides décisions d'une éducation nationale qui ferme des classes sur le seul critère du nombre d'enfants et sans réelle analyse des contextes locaux.

Une classe de l'école maternelle de Gravelle menacée de fermeture a été sauvée. En revanche, l'école élémentaire du Centre a fait les frais de cette mécanique implacable et sera ainsi obligée de fonctionner avec une classe en moins.

Avec la semaine de quatre jours, la ville de Saint-Maurice a décidé de se doter d'un nouveau "Projet Educatif De Territoire" (PEDT), afin de poursuivre le travail de coordination entre les activités scolaires et périscolaires. Dans ce cadre, les ateliers du soir seront maintenus pour le bien-être des enfants.

Dès la rentrée, en quelques clics à partir d'un portable, d'un ordinateur ou d'une tablette, les parents pourront inscrire leurs enfants en ligne aux différents services, par l'intermédiaire du Portail Famille (restauration, périscolaire, centres de loisirs, séjours). Il leur faudra simplement respecter quelques règles de prévenance en cas de modifications.

Pour que nos enfants puissent reprendre l'école dans les meilleures conditions, les services de la ville réaliseront de nombreux travaux d'entretien pendant l'été.

Pour terminer, je félicite et remercie l'ensemble des équipes enseignantes, des équipes d'animateurs et des personnels de service qui ont mis tout en oeuvre, tout au long de l'année, pour que les enfants de Saint-Maurice bénéficient des meilleures conditions d'enseignement.

Au nom de mes collègues du Conseil municipal, je souhaite d'excellentes vacances à tous les Mauritiens.



*Philippe BOURDAJAUD,
2^e maire adjoint chargé de la vie scolaire,
périscolaire et leur équipement, de la
jeunesse et du jumelage*

Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Ça se passe chez nous !

- Sécurité et prévention

Je profite de cette tribune pour saluer l'organisation par le commissariat de Charenton et la ville de Saint-Maurice d'une Réunion publique sur le thème de la prévention. Un public venu nombreux pour l'occasion a ainsi pu bénéficier de conseils pratiques, notamment pour éviter les agressions sur la voie publique ou au domicile.

- Quand vert c'est vert... il y a de l'espoir !

Le 16 juin dernier, Saint-Maurice lançait la journée du développement durable. Même s'il faut souligner des avancées, la ville est encore loin d'être une ville "vert..tueuse" ! collectivité responsable, je suis pourtant certaine qu'elle saura mobiliser les élus et les citoyens autour de cette question.

- Action sociale

J'ai à plusieurs reprises, en tant que membre du CCAS, rappelé à la majorité la nécessité de produire une analyse des besoins sociaux (ABS) afin de connaître les vrais besoins de la population. Bonne nouvelle, cette analyse devrait finalement être disponible à la rentrée : "elle permettra ainsi d'élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits".

Je vous souhaite un bel été... durable !

Vous souhaitez réagir à cette tribune, faire des propositions sur l'actualité ? Contactez-moi !



*Patricia RICHARD,
Conseillère municipale*
PatriciaRichard1967@gmail.com

Comme la prunelle de nos yeux !

Parce que le service public est le pilier du contrat social, il doit être défendu comme la prunelle de nos yeux. 30 élèves par classe c'est trop pour réussir, disent les parents d'élèves de l'école du centre qui se battent contre la fermeture d'une classe. Ils ont raison. Leur action doit être soutenue jusqu'à la rentrée. Les habitants qui ont signé la pétition contre la fermeture du bureau de poste Montgolfier défendent la proximité, contre la rentabilité, ils ont été entendus par le conseil municipal qui s'est prononcé le 27 juin à l'unanimité contre sa disparition. Enfin il faut défendre le commissariat pour la proximité et l'efficacité du service de sécurité des personnes. Il n'y aura pas de vacances pour la défense des services publics !

*Claude NICOLAS,
Conseiller municipal*

**Liste Rassemblement à gauche solidaire
écologique et citoyenne**

cgg.nicolas@wanadoo.fr

saintmauriceresolumentagauche.wordpress.com



Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 8 juillet Pharmacie des deux communes

46 av de Lattre de Tassigny
Saint-Maurice
Tél.: 01 43 68 20 33

Samedi 14 juillet Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton
Tél.: 01 43 68 06 61

Dimanche 15 juillet Pharmacie Mondot

2 rue du Général Leclerc à Charenton
Tél.: 01 43 68 03 97

Dimanche 22 juillet Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du Mal Leclerc à Saint-Maurice
Tél.: 01 43 96 44 93

Dimanche 29 juillet Pharmacie Nguyen Quach

14 rue Victor Hugo à Charenton
Tél.: 01 43 76 62 32

Dimanche 5 août Pharmacie de Gravelle

118 rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 18 32

Dimanche 12 août Pharmacie Centrale

54 rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 01 41

Mercredi 15 août Pharmacie du marché

68 bis rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 00 38

Dimanche 19 août Pharmacie des canadiens

Résidence Panoramis 4 rue des
Réservoirs à Saint-Maurice
Tél.: 01 42 83 24 42

Dimanche 26 août Pharmacie du Marché

76 avenue Léon Gambetta
Maisons-Alfort
Tél.: 01 43 78 13 07

Dimanche 2 septembre Pharmacie Maury

158 avenue Gambetta à Maisons-Alfort
Tél.: 01 42 07 15 93

État civil



Naissances :

Adrien PINTO – Ylan KONATE – Léo VERVLIET
- Soulayman LAOUZ – Sarah ABBAS CHOIRA
– Léandre ATGER – Kryssinda KOHLER
MONLOUIS-BONNAIRE – Hayden ASSOMA

Décès :

Jean-Louis MIALLET – Arlette MONTEIL épouse
PROST – Maurice MISERY – Jacqueline
KARLESKIND veuve PÉRIGAUT – Jean
LAVERGNE – Claude TURCOTTI – Josiane
MEUNIER veuve COLLIAUX – Odette COURTE
veuve BICQUELET – Pascal SEMIK

Mariages :

Nicolas CARADINE et Adèle LOMBARD –
Bruno GARETON et Isabelle VOGLIMACCI-
STÉPHANOPOLI – Romain SARRON et
Sabrina EL KASMI

PACS :

Justin CAREL et Anna POZDEEVA –
Sébastien BACHOT et Laetitia BRUNEAUX
– Cyril ATLAN et Sophie HENRY – Youssef
MIRTI MANCINELLI et Pilar MORALES –
Frédéric de FREITAS et Lucile KONY



Horaires d'été et fermeture de certains équipements municipaux

L'espace emploi de Saint-Maurice sera fermé du 30/07 au 17/08. Réouverture le 20/08. Le public sera accueilli du 30/07 au 03/08 inclus à la Direction de l'Économie et de l'Emploi de Charenton de 9h à 12h. Du 6 au 17 août les deux structures seront fermées.

Le service Affaires générales / état civil sera fermé tous les samedis matin du 14/07 au 01/09 inclus.

Les crèches des Dauphins, des Goélands et Delacroix, le Centre de Protection Infantile et le Relais Assistantes Maternelles seront fermés du 06/08 au 24/08 inclus.

La crèche Familiale sera fermée du 30/07 au 24/08 inclus.

La crèche des Diablotins et la Halte-garderie des Petits Mousmes seront fermées du 06/08 au 27/08 inclus.

La médiathèque Delacroix sera ouverte du 10/07 au 31/08 les mardis de 13h à 19h, mercredis de 10h à 18h et vendredis de 13h à 18h.

La médiathèque Montgolfier sera ouverte en juillet les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 10h à 13h. Fermée le 14 juillet et au mois d'août.

OÙ ACHETER MON PAIN CET ÉTÉ ?

AUX GOURMETS DE SAINT-MAURICE

40 avenue du Mal de Lattre de Tassigny
→ Fermée du 15/07 au 13/08 inclus.

AUX SAVEURS DE SAINT-JEAN

17 rue Paul Verlaine
→ Ouverte tout l'été sauf les samedis et dimanches du 14/07 au 19/08 inclus.

BOULANGERIE AYA

133 rue du Maréchal Leclerc
→ Fermée du 01/08 au 20/08 inclus (sauf les samedis et dimanches).

MAISON MONTZIOLS

52 avenue du Mal de Lattre de Tassigny
→ Fermée du 1/08 au 29/08 inclus.



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne

Le FORUM DES ASSOCIATIONS

SAM
08
SEPTEMBRE
2018

SPORT

CULTURE

SOLIDARITÉ

EDUCATION

SOUVENIR

EMPLOI

Mini-stade

face au centre sportif

9 avenue de la Villa Antony

De 14h à 18h
Renseignements

01 45 18 80 95